

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 51 (1956)  
**Heft:** 4-fr  
  
**Vorwort:** Avis au lecteur  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Avis au lecteur*

La Rédaction espérait fermement offrir en 1956 au public le fascicule qui normalement devrait lui parvenir en accord avec le millésime. La fatalité semble pourtant imposer au Heimatschutz une année de douze mois sans doute, mais dont le début et la fin seraient à bien plaisir. L'on espère que cette constance dans la tardiveté ne soit pas un symbole. En l'occurrence, le Parc National fait plus que jamais parler de lui. Il a bien fallu, toute affaire cessante, suivre les débats et ne pas arriver comme moutarde après dîner. Tant pis si le nôtre a quelque peu attendu. En compensation, nous bénéficions d'un numéro français. A quelque chose malheur est bon!

## *Le Parc National en péril*

### *La position du Heimatschutz*

Le *Parc National* est l'enfant préféré de la Ligue de la Protection de la Nature, mais aussi celui qui lui donne les plus graves soucis. Quand il s'agit de lui, aucun sacrifice n'est trop grand; mais quand il est menacé, elle le défend avec bec et ongles. Or, sur le Parc (terme pratique bien qu'inexact <sup>1</sup>) resté ou redevenu un coin de terre sauvage, pèse une lourde menace. Ses protecteurs attirés, obéissant à leur devoir, ont poussé un cri d'alarme qui oblige tous les Confédérés, et plus que d'autres ceux qui appartiennent à la Ligue du Patrimoine National <sup>2</sup>, à prendre position.

Qui donc cependant aurait le droit de parler en son nom? Beaucoup se l'arrogent, à tort. Dans une association telle que la nôtre, une réponse valable ne peut être donnée que par une majorité s'exprimant dans une assemblée générale. C'est le procédé que vient d'adopter le *Naturschutz*. Un débat nouveau serait-il nécessaire? Les circonstances en décideront. Quelles qu'elles soient d'ailleurs, chacun doit éclairer sa lanterne.

L'affaire, en Suisse alémanique surtout, a suscité nombre d'articles et de libelles; de plus, les quinze communes intéressées de la Basse-Engadine ont, elles aussi, exposé leur point de vue. Notre plan est ici, d'abord, de présenter objectivement les faits, puis de peser les arguments *pour et contre*, dans l'intérêt supérieur du pays. A chacun ensuite de juger et de se prononcer.

### *Le Parc National et ses fondateurs*

La création du Parc est due aux causes mêmes qui provoquèrent la naissance des deux ligues pour la Nature et pour la Patrimoine. On assistait à la transformation de notre pays par le développement de l'industrie et du réseau ferroviaire; on constatait que la main de l'homme ne laissait intacte aucune parcelle, fût-ce la plus reculée, de nos contrées. On savait que cette évolution ne pouvait être arrêtée; mais on estima qu'en un lieu du moins l'état naturel des êtres et des

<sup>1</sup> La dénomination, d'origine américaine (National Park of Yellowstone), n'est pas française; un parc est toujours clos. Il s'agit en l'espèce d'un « canton de réserve », mais pour ne point le confondre avec un canton suisse, le mot réserve suffit amplement.

<sup>2</sup> La presse romande vient de nous donner une leçon de modestie. A propos du fameux « Parc », nous avons eu la surprise de découvrir qu'elle confondait parfois le *Heimatschutz* (Protection du patrimoine national) avec le *Naturschutz* (Protection de la nature). En somme, pourquoi pas? Pourvu que ce soit à bénéfice commun.